

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 7 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS

Contexte

- Le 12 février 2020, la Province de l'Ontario a établi à 500 millions de dollars le montant de son émission d'obligations vertes. Cette opération est la septième émission d'obligations vertes de la province de l'Ontario et la deuxième en 2019-2020. Il s'agit également de la première émission d'obligations vertes de l'Ontario dans le cadre du programme de billets à moyen terme sur le marché intérieur.
- L'Ontario est actuellement le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens avec des émissions de 5,25 milliards de dollars et 4,75 milliards de dollars en circulation.
- Neuf projets ont été sélectionnés et devraient recevoir des fonds générés par la prochaine émission d'obligations vertes. En plus des catégories Transports propres et Efficacité et conservation énergétique, il s'agira de la première obligation verte de la Province à financer un projet de la catégorie Adaptation au climat et résilience.
- L'Ontario s'efforce d'être un chef de file dans le domaine de la transparence et des rapports en publiant son bulletin annuel.

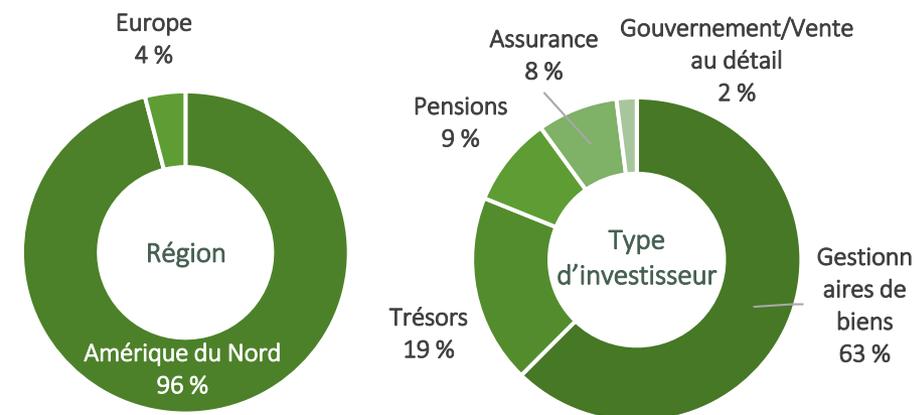
Points saillants de l'exécution

- Le mardi 11 février, le marché a été officiellement annoncé au prix initial prévu dans le contexte du marché, qui avoisinait +51,0 points de base.
- L'opération a suscité une forte demande des investisseurs, et le livre d'ordres s'est accru de plus de 3,1 milliards de dollars, ce qui en fait le plus important livre d'ordres de toutes les obligations vertes de la Province. La valeur finale et l'écart ont été fixés à 500 millions de dollars et à +49,5 points de base. Le prix de cette opération a été légèrement supérieur à celui de la courbe de référence de l'Ontario.
- Cette opération a rallié le plus grand nombre d'investisseurs parmi les sept émissions d'obligations vertes de la Province. 59 investisseurs ont participé à l'opération, l'intérêt étant stimulé par les gestionnaires de fonds (63 %) et les Trésors (19 %).
- Le gros de la demande était le fait d'investisseurs canadiens sur le marché intérieur, preuve du nombre croissant de fonds canadiens à mandat et impératifs sociaux d'investissement. Les investisseurs qui ont un mandat vert ou sont signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI de l'ONU) ont représenté 75 % des ventes globales.

Résumé de l'opération

Émetteur :	Province de l'Ontario
Cotes de l'émetteur :	Aa3/AA-/AA (faible)/A+ (tous stables)
Valeur :	500 millions de dollars canadiens
Coupon :	1,85 %
Date de déterm. du prix :	12 février 2020
Date de règlement :	14 février 2020
Date d'échéance :	1 février 2027
Écart de prix réouvert :	+49,5 points de base de plus que le taux de 1,50 % du 1 ^{er} juin 2026
Prix réouvert :	99,727 \$
Rendement de l'émission :	1,892 %
Teneurs de livres :	BMO Capital Markets, CIBC Capital Markets, RBC Capital Markets, Scotiabank et TD Securities

Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 7 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le [Plan environnemental de l'Ontario](#)¹.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research – Oslo (CICERO), et il est compatible avec les principes des obligations vertes.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario énonce les types de projets qui peuvent être admissibles à des produits des obligations vertes et exclut les projets utilisant du combustible fossile et de l'énergie nucléaire. Catégories de projet admissibles :



Transports propres



Efficacité et conservation énergétique



Énergie et technologie propres



Gestion forestière, agricole et des terres



Adaptation au climat et résilience

Utilisation et gestion des produits

- Les produits des obligations vertes sont versés au Trésor de l'Ontario.
- Les produits sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.
- Le vérificateur général de l'Ontario effectue un audit d'attestation de la qualité pour vérifier les montants affectés aux projets sélectionnés et suivre l'utilisation des produits des obligations vertes. Cet audit doit avoir lieu dans l'année qui suit la date d'émission. Le plus récent audit a été effectué le 29 novembre 2019.

Projets admissibles pour la septième émission d'obligations vertes de l'Ontario

Transports propres

Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown

TLR de Finch West

Expansion de GO

Efficacité et conservation énergétique

Centre de toxicomanie et de santé mentale — Réaménagement de la phase 1C

Projet de réaménagement de l'Hôpital général de Brockville

Hôpital communautaire Groves Memorial

Hôpital Mackenzie Vaughan

Nouveau Palais de justice de Toronto

Adaptation au climat et résilience

Protection des terrains portuaires de Toronto

Objectifs de développement durable des Nations Unies

- Les produits des obligations vertes de l'Ontario financent des catégories de projets qui correspondent aux sept des objectifs de développement durable des Nations Unies:



¹ Les exemples de projets admissibles ont été étoffés en fonction du nouveau plan de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.